

LA PROFESSIONNALISATION DES « EMPLOIS-JEUNES » DANS L'ÉDUCATION NATIONALE À TRAVERS LE SOUTIEN SCOLAIRE

BUTIN DELPHINE, VALLERY GERARD

Laboratoire ECCHAT/CONTACTS, Université de Picardie Jules Verne
Faculté de Philosophie, Sciences Humaines et Sociales,
Campus, Chemin du Thil, 80025 Amiens Cedex 1 —France

Résumé

Le programme « Nouveaux services-Emplois jeunes » a pour objectif de lutter contre le chômage des jeunes en leur proposant des contrats de cinq ans à l'issue duquel ils devront réussir à s'intégrer plus facilement sur le marché du travail. Pour ce faire, la notion de professionnalisation est au cœur de ce programme.

Au sein de l'Education Nationale, les emplois jeunes nommés aides éducateurs ont la possibilité de suivre des formations afin d'acquérir de nouvelles compétences pour leur future insertion professionnelle.

Cette communication présente une recherche menée sur la professionnalisation d'Emplois Jeunes se destinant à l'enseignement et exerçant le soutien scolaire dans un lycée.

Nous exposerons la méthodologie employée pour cette étude, les résultats obtenus et nous proposerons des pistes concernant les améliorations possibles de ce programme.

Mots-clés: professionnalisation, Emploi-Jeune, soutien scolaire.

THE PROFESSIONALIZATION OF THE « EMPLOIS-JEUNES » IN THE DEPARTMENT OF EDUCATION THROUGH THE SCHOOL SUPPORT

Abstract

The project « Nouveaux services-Emplois jeunes » aims to fight against the unemployment of youth. It consists in offering them a five year contract after which they will be fully prepared for employment. The philosophy behind the project is for youth to become more experienced and knowledgeable through intensive training.

This communication tells us the search about the professionalization of youth aiming to teach and tutoring students within high-school.

We will explain in this report how we have proceeded and analysed the results and we will suggest how to improve this project.

Keywords: Professionalization , Employment-Young, school support.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE : LE PROGRAMME « EMPLOIS-JEUNES »

Relancer la croissance, notamment en soutenant la consommation, réduire le temps de travail dans des conditions favorables à l'emploi et faire émerger les nouveaux services de demain, tels sont trois des axes prioritaires du gouvernement en matière de politique de l'emploi. Le programme « Nouveaux services, Emplois jeunes » s'inscrit dans cette logique qui devrait permettre la création d'emplois nouveaux¹.

Il existe déjà trois modes d'interventions traditionnels de la politique « jeunes » en matière d'emploi :

- « former » (avec les contrats formation insertion, CFI, par exemple) ;
- « insérer par le travail » (avec les contrats emploi solidarité, CES) ;
- « qualifier dans l'emploi » (avec les contrats de qualification ou les contrats d'apprentissage).

Le programme « Nouveaux services, Emplois jeunes » institue une nouvelle logique car il vise à « professionnaliser dans l'emploi », c'est à dire permettre à des jeunes, quel que soit leur niveau de diplôme ou de formation, de compléter leur cursus par une expérience professionnelle longue, gage d'amélioration de leurs chances futures à l'emploi. Cette logique repose sur deux hypothèses complémentaires : en premier lieu, le processus de construction des activités nouvelles doit être suffisamment rapide pour que les jeunes en contrat soient également les bénéficiaires à terme des nouvelles qualifications correspondantes. En second lieu, l'expérience professionnelle acquise au sein d'organismes du secteur public et non marchand, doit être reconnue par les entreprises du secteur privé.

Au sein de l'Education Nationale la plupart des emplois-jeunes occupe des fonctions d'aides éducateurs. Ces 75000 agents ont pour rôle d'apporter aux enseignants et aux équipes éducatives un service dans différents domaines comme les nouvelles technologies, la documentation ou bien encore le soutien scolaire. Ces derniers ont réussi à mettre en évidence des besoins réels jusque-là mal déterminés ou inexplorés au sein du système éducatif (2). Ce développement d'activité présente alors un double enjeu :

- un enjeu économique et social permettant la création d'activités nouvelles dans le champ éducatif ;
- un enjeu d'évolution en matière de nouvelles pratiques de formation, d'évaluation et d'accompagnement scolaire.

Dans ce contexte, la notion de professionnalisation est un élément central de réussite de ce programme. Elle permet de passer d'une logique d'emplois nouveaux à une logique d'emplois clairement identifiés dans un système de classification professionnelle. Elle implique également que les jeunes qui exercent ces métiers soient soutenus dans leur démarche d'acquisition de compétences professionnelles, notamment par la formation. Ces acquis professionnels devront être reconnus et validés, leur permettant ainsi de mieux se

¹ Ce dispositif s'inscrit dans la Loi du 16 octobre 1997 et répond à un double objectif initial :

- sur un plan de politique générale, il cherche à mobiliser activement les structures d'état en participant à la lutte contre le chômage des jeunes,
- sur le plan économique, il permet de créer de nouveaux emplois pour améliorer la qualité de service rendu aux personnes et répondre ainsi à des besoins émergents (ou non satisfaits) présentant un caractère d'utilité sociale. Les emplois sont ouverts à des jeunes de 26 à 30 ans dans le cadre de contrat de 5 années, subventionnés par l'Etat à hauteur de 80% du SMIC

situer sur le marché du travail (4). Cependant, au sein de l'Education Nationale, les postes d'aides éducateurs n'ayant pas vocation à être pérennisés, la formation visant une insertion dans un emploi stable constitue une priorité. Ainsi, les textes fondateurs prévoient que ces derniers puissent avoir la possibilité de suivre des formations spécifiques afin d'acquérir de nouvelles compétences pour une future insertion professionnelle au sein de l'institution ou à l'extérieur de celle-ci.

PRÉSENTATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Professionaliser et pérenniser sont les maîtres mots du programme « Nouveaux services-Emplois jeunes ». Pour y parvenir, il convient de cerner l'activité réelle des jeunes, de se pencher notamment sur ce qu'ils font concrètement, sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, sur les contradictions qu'ils gèrent, sur les orientations qu'ils donnent à leur fonction.

Cette approche permettrait d'aider à clarifier les missions, les compétences requises, les formations nécessaires et aussi de mieux définir les contours des activités de service, dans un souci d'adéquation avec les besoins identifiés. C'est à ce prix que pourra être offert aux usagers des services de qualité et aux jeunes de réelles perspectives d'évolution.

Ainsi, cette communication a pour objet la présentation d'une étude² qui apporte une certaine visibilité dans l'activité *réelle* du soutien scolaire exercée par des aides éducateurs en établissement scolaire et pour montrer que ces derniers se professionnalisent en mettant en œuvre des compétences qui s'inscrivent dans leur projet professionnel, en particulier dans le domaine de l'enseignement. Il importe également de s'intéresser aux représentations des différents acteurs impliqués dans le soutien scolaire (aides éducateurs, professeurs et élèves) pour accéder aux expériences vécues et aux perceptions associées à la mise en œuvre du dispositif « emplois-jeunes ».

Pour cela, notre démarche d'investigation réalisée dans un lycée de Picardie associée :

- des analyses du travail menées auprès de cinq aides éducateurs exerçant une activité régulière de soutien scolaire auprès de six élèves. Les observations ont été complétées par des entretiens en situation pour expliciter l'activité et hors situation pour cerner l'expérience vécue des acteurs ;
- des entretiens structurés auprès de cinq professeurs de différentes disciplines autour de la fonction étudiée.

Les données recueillies ont permis de dégager quelques résultats et orientations de recherche dans le domaine des compétences et des représentations, présentés ci-après.

² Cette recherche a été élaborée dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de psychologie du travail-ergonomie (2000).

RÉSULTATS : LE SOUTIEN SCOLAIRE ENTRE COMPÉTENCES ET REPRÉSENTATIONS

Soutien scolaire : une activité inscrite dans le projet professionnel des aides éducateurs

A travers cette recherche, nous avons établi que les aides éducateurs mettaient en œuvre des compétences sociales telles que *l'écoute, la compréhension, la patience et des capacités d'adaptation* pour exercer le soutien scolaire auprès d'élèves. D'ailleurs, la structuration, le déroulement et la réussite des séances semblent reposer sur ces types de compétences. Le soutien scolaire est ainsi défini comme une relation d'aide et d'écoute, de dialogue et de compréhension. La relation d'aide est une interaction entre deux personnes, elle s'établit dans un cadre qui doit revêtir des aspects sécurisants pour que la communication soit efficace (1). C'est ce que nous avons pu remarquer à travers les séances, en effet, pour que celles-ci soient réussies, les aides éducateurs tentent d'instaurer un climat de confiance.

Nous avons aussi observé que les aides éducateurs choisissent d'exercer le soutien scolaire dans l'objectif de se préparer au métier d'enseignant, c'est à travers les compétences sociales qu'ils développent qu'ils se professionnalisent. Cette activité est donc vécue par les aides éducateurs comme une formation, une préparation à leur futur métier, leur choix de l'exercer est lié à leur aspiration professionnelle d'intégrer l'Education Nationale.

Nous avons également pu constater que les représentations des aides éducateurs, des professeurs et des élèves concernant le soutien scolaire étaient identiques. Ils perçoivent le soutien scolaire comme une aide individualisée offerte aux élèves, comme un bon complément des cours et comme une très bonne formation pour les aides éducateurs se destinant à l'enseignement.

Au regard des résultats, nous avons dégagé des éléments de réflexion notamment concernant la question de la professionnalisation.

Nous avons pu remarquer que la professionnalisation dans le cadre du programme « Nouveaux services-Emplois jeunes » est un processus permettant de passer d'activités correspondant à des besoins nouveaux ou non satisfaits, à des emplois repérables dans un système de classification des emplois et des compétences. Des modes de validation assurant l'acquisition de compétences reconnues et transférables vers d'autres emplois sont attachés à ce processus.

Les postes des emplois jeunes dans l'Education Nationale n'ayant pas à priori vocation à être pérennisés, les aides éducateurs ont donc la possibilité de suivre des formations pour s'insérer le plus rapidement possible sur le marché du travail, l'objectif étant qu'ils y parviennent tous avant l'échéance de leurs contrats (5 ans). Le dispositif de professionnalisation de ces jeunes est donc différent des emplois jeunes d'autres secteurs, notamment dans les entreprises publiques.

Cependant, comme nous avons pu le remarquer lors d'un stage complémentaire au sein de la cellule emplois jeunes du Rectorat d'Amiens, ce dispositif de professionnalisation pose quelques difficultés. D'une part, le temps dont dispose les aides éducateurs pour suivre leurs formations s'avère être insuffisant et d'autre part, il existe inadéquation entre les aspirations des jeunes et les possibilités offertes. Ceci oblige donc certains aides éducateurs à prendre

directement leur professionnalisation en charge, notamment en exerçant des activités leur permettant d'acquérir des compétences qu'ils jugent nécessaires pour devenir professeur (le soutien scolaire en est une illustration).

Soutien scolaire : préparation à l'enseignement ?

Face à ces résultats, une réflexion peut être engagée sur la possibilité d'intégrer l'activité de soutien scolaire dans la formation des futurs enseignants. Ainsi, les personnes souhaitant devenir professeur pourraient, en plus de leur formation théorique à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), acquérir une expérience pratique en matière de soutien scolaire préalable à leur intégration dans la fonction. De la sorte, elles seraient sensibilisées à certaines réalités pédagogiques leur permettant de développer des compétences nécessaires pour le métier d'enseignant (petits groupes, approches relationnelles personnalisées...).

Les réponses fournies par les aides éducateurs et par les professeurs lors des entretiens concernant ce sujet font apparaître que le soutien scolaire est bien perçu comme une expérience formatrice et bénéfique pour ceux qui désirent devenir enseignant ; d'autant que ces derniers évoquent un manque de pratique dans la formation de l'IUFM.

Pérenniser cette activité de la sorte permettrait d'une part, d'engager les futurs enseignants dans un stage pratique et d'autre part, de pérenniser un service utile auprès des élèves, notamment pour ceux qui sont en difficulté. Il serait donc intéressant d'étudier plus finement le soutien scolaire en lien avec la formation des futurs professeurs.

De plus, nous savons que l'approche relationnelle est centrale dans la fonction d'enseignant (3). Les enseignants doivent être particulièrement à l'écoute des élèves et être compréhensif, leur rôle est de transmettre des connaissances, pour ce faire, ils doivent savoir motiver les élèves. Leur rôle est également de fournir des méthodes de travail aux élèves afin qu'ils accèdent à la connaissance et au savoir-faire. Il faut aussi souligner que la situation d'apprentissage à laquelle l'élève est confronté revêt des aspects affectifs. Nous avons pu retrouver ces éléments au travers des observations et entretiens avec les aides éducateurs qui montrent que pour exercer le soutien scolaire, des qualités relationnelles sont indispensables.

Ainsi, il apparaît que les aides éducateurs exerçant le soutien scolaire développent bien des compétences sociales proches de celles attribuées aux professeurs. Leur activité est donc une sorte de formation pour leur futur métier. Ceci nous permet de penser qu'une validation des acquis professionnels à l'entrée des IUFM pourrait être envisagée pour ces derniers, ce qui équivaldrait en quelque sorte à un pré-recrutement.

Soutien scolaire : vers une nouvelle fonction ?

Un réel besoin du soutien scolaire paraissant exister, une réflexion peut être menée sur la pérennisation de celui-ci, au-delà d'une formation complémentaire pour les enseignants. Toutefois, la structuration de cette activité en fonction reconnue est confrontée à plusieurs questions, dont :

- l'importance de cette activité dans le fonctionnement global d'un établissement : quelle part peut prendre le soutien scolaire dans les pratiques d'enseignement ?

Doit-il être une fonction à part entière ou s'inscrire dans un schéma de polyvalence plus large ?

- la rémunération des personnes qui est actuellement basée sur le salaire minimum (SMIC), alors que les agents possèdent un niveau d'études relativement élevé (études supérieures).

La pérennisation du soutien scolaire comme nouvelle fonction (totale ou partielle) est donc complexe, d'autant que l'activité n'est pas vraiment attractive (rémunération, lycée en zone difficile...) et que la politique actuelle du gouvernement ne s'inscrit pas dans ce sens.

CONCLUSION : DE LA PROFESSIONNALISATION À LA PÉRENNISATION

La pérennisation des services mis en oeuvre est indissociable de celle de la professionnalisation, et donc, de la formalisation de l'utilité du service rendu, de son évaluation quantitative et qualitative, de la définition des possibilités d'évolution au regard des besoins et du développement local (5).

La solvabilité constitue aussi une dimension importante de la pérennisation. Traiter des problèmes de solvabilité (qui paye ?), nécessite de s'interroger en amont sur le contenu du travail, sur la prestation fournie et sur l'utilité sociale et économique de celle-ci (à quels besoins la prestation répond-elle ?). En d'autres termes, la pérennisation du service suppose que celui-ci soit solvable sur le plan économique pour être reconnu sur le plan social et politique.

Ainsi, ce point important nécessite de rechercher des critères pertinents d'évaluation des besoins des usagers concernés comme des salariés impliqués mais aussi de pouvoir évaluer sur la durée les performances du service rendu.

Concernant l'emploi, comme nous l'avons déjà mentionné l'objectif est d'engager un processus permettant de passer d'activités plus ou moins définies à des emplois repérables susceptibles d'être intégrés dans un système de classification des emplois et des compétences. Quant à la structure qui accueille le jeune, elle doit s'organiser en structure formatrice, elle doit mettre en place ces nouveaux emplois et faire en sorte qu'ils soient en interaction avec les emplois existants.

Il ne faut donc pas négliger le fait que la pérennisation du soutien scolaire ait des répercussions sur l'organisation du travail, en particulier avec les autres fonctions pédagogiques exercées dans les établissements scolaires.

RÉFÉRENCES

(1) Delaire G. (1988). Enseigner ou la dynamique d'une relation, les guides du métier d'enseignement, Les Editions d'organisation.

(2) Gélot D. (1999). Le programme « Nouveaux Services- Emplois Jeunes » vu par les employeurs et les jeunes, Premières informations et premières synthèses, n° 22.2, MES.DARES.

(3) Postic M. (1986). La relation éducative, PUF.

(4) Roche J. (1999). Que faut-il entendre par professionnalisation ?, Education Permanente, n°140. 35-49.

(5) Valléry, G., Leduc, S., Klipfel, M., Lagneau, D., (1999), Emplois-jeunes, des agents de contact dans les bureaux de poste, Paris, DSePDI, Collection de la Mission de la Recherche de La Poste, N°7.